
Raffermir... (suite de la page 2)

la réforme constitutionnelle. Ce projet a été soumis à un comité mixte spécial pour lancer un vaste débat public sur la réforme constitutionnelle.

Dans sa publication *Le Temps d'agir*, le gouvernement endossait quatre principes fondamentaux de renouveau: la primauté des citoyens et de leurs libertés; le respect intégral des droits des autochtones; l'épanouissement total des deux principales communautés linguistiques du Canada et la mise en valeur de la diversité de nos cultures. Il prônait l'expansion économique régionale et la poursuite de l'intégration économique, de sorte que tous les citoyens du Canada puissent profiter plus équitablement des richesses du pays. Enfin, il reconnaissait l'interdépendance des deux ordres de gouvernement et insistait sur le besoin de définir clairement leurs rôles respectifs dans une Constitution renouvelée...

Le renouvellement de la Constitution

Le gouvernement n'a posé que deux exigences fondamentales au renouveau constitutionnel. La nouvelle Constitution devra prévoir que le Canada demeure une véritable fédération et elle devra contenir une charte des droits et libertés, y compris les droits linguistiques. Le gouvernement a exprimé le vif désir de voir bientôt le pays s'engager sur la voie du changement afin que l'incertitude soit dissipée et l'unité renforcée. Le gouvernement estime surtout essentiel que des progrès importants et manifestes se réalisent avant que les Québécois ne soient appelés par leur gouvernement provincial à se prononcer, par référendum, sur leur avenir.

Parce qu'il s'est glissé certains malentendus au sujet de deux aspects importants du renouvellement de la Constitution, le gouvernement désire clarifier sa position une fois de plus. Tout d'abord, en ce qui concerne le rôle de la Reine et

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

celui du gouverneur général, le gouvernement estimait et estime toujours que la nouvelle Constitution devrait décrire la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Il a été heureux de constater que les premiers ministres provinciaux se sont montrés du même avis, lors de leur réunion à Regina. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec les provinces pour veiller à ce que le texte du projet de loi constitutionnel respecte cette intention. Le gouvernement n'entend pas modifier ou diminuer de quelque façon que ce soit le rôle de Sa Majesté.

En second lieu, le gouvernement reconnaît que la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux constitue un élément essentiel du renouvellement de la Constitution.

Le gouvernement est disposé à entreprendre l'étude de la répartition des compétences en même temps que la question des institutions et des droits. Il est prêt à conférer le même caractère urgent et prioritaire à chacune de ces questions. On entamera des discussions en ce sens lors de la réunion des premiers ministres qui se tiendra à la fin du mois...

Au cours de la présente session, le gouvernement saisira le Parlement d'une version révisée du projet de loi constitutionnel. Parce que l'avenir du Canada est en jeu, le gouvernement est convaincu que des progrès tangibles seront réalisés au cours de cette session, si toutes les parties font montre de souplesse et de bonne volonté.

Notre fédération ne sera vraiment renouvelée et le pays n'aura atteint sa pleine maturité que lorsqu'une procédure d'amendement donnera finalement aux Canadiens pleins pouvoirs sur leur Constitution. Avec la collaboration des provinces, le gouvernement tentera une nouvelle fois de s'attaquer à cette question lors de la nouvelle session.

Responsabilité sociale

Le gouvernement réaffirme sa conviction qu'un renouveau de confiance en ce pays ne sera possible que si la population canadienne est engagée et informée.

Il a donc l'intention de poursuivre ses consultations avec les divers groupes de pression du milieu des affaires et du monde syndical, ainsi qu'avec les autres ordres de gouvernement.

Vous serez appelés à examiner des propositions destinées à accroître l'accès du public à l'information gouvernementale.

Pour favoriser plus d'ouverture et d'efficacité au sein du gouvernement, on vous présentera une proposition prévoyant, dans le cas de certains programmes importants, l'examen par le Parlement de l'évaluation qu'en fait le gouvernement.

Vous serez invités à étudier un projet de loi portant sur la création d'un poste d'ombudsman au niveau fédéral...

Bientôt un centre... (suite de la page 3)

naux de satellite, a expliqué Mme Sauvé, et que les satellites des systèmes existants devront être remplacés, le Canada sera en excellente position de conquérir une bonne part du marché international.

"La plupart des pays qui nous font concurrence dans ce domaine bénéficient d'installations d'assemblage et d'essai fournies par le gouvernement. Ainsi, par l'amélioration de ces installations, nous permettrons à toutes les firmes spatiales canadiennes d'utiliser, au même titre, les meilleures installations possibles d'assemblage et d'essai."

De l'affectation de \$20,4 millions annoncée par le ministre, plus de \$15 millions iront aux immobilisations, \$3 millions à l'exploitation et \$2,4 millions à l'acquisition d'installations et de services spéciaux pour l'intégration du satellite *Anik-C*.

Nouvelles brèves

M. Gilles Villeneuve, de Berthierville (Québec), est devenu le premier Canadien à gagner une épreuve du circuit Grand Prix pour les automobiles de formule un. M. Villeneuve a réalisé cet exploit le 8 octobre lors du Grand Prix du Canada disputé sur le nouveau circuit de l'île Notre-Dame à Montréal.

L'Université de Moncton a ouvert une faculté de droit consacrée à la formation en français de juristes spécialisés en droit coutumier ou commun (Common Law).

L'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, donnera un cours de politique économique à l'Université Laval au cours de la session d'hiver 1979.

Deux cent vingt-cinq directeurs d'écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario se sont réunis à Toronto du 19 au 21 octobre. Le thème de la rencontre était: "Le directeur, un pédagogue et un administrateur".